



Programme DPC n° 1587 1500124

Congrès organisé par l'association ACESM
le samedi 21 novembre 2015 :
**IMPACTS DU GENRE ET DE LA SEXUALITE
DANS LES PATHOLOGIES MENTALES ET
LEURS TRAITEMENTS**
Hôtel du Département de Haute-Corse
Rond-Point du Général Leclerc - 20200 Bastia

LE DPC : UNE OBLIGATION ANNUELLE

Tous les professionnels de santé doivent réaliser un programme de Développement Professionnel Continu répondant à trois critères :

- être conforme à une orientation nationale ou régionale,
- comporter des méthodes ou modalités validées par la HAS,
- être mis en œuvre par un organisme enregistré auprès de l'OGDPC.

Un programme de DPC se déroule en deux étapes :

- une étape de perfectionnement ou de mise à jour des connaissances,
- une étape d'analyse des pratiques professionnelles comprenant des actions d'amélioration et d'autoévaluation.

La seule présence à la formation ne peut donc ni valider les obligations annuelles de DPC ni permettre une prise en charge financière par un organisme payeur

LE CNQSP-ODPC

Le Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (CNQSP) est une association régie par la loi de 1901, regroupant des professionnels de santé mentale.

Depuis 2007, le CNQSP a développé une expertise en matière de formation et d'analyse des pratiques auprès des établissements de santé mentale et de groupes de pairs libéraux. Ces expériences et les nombreux partenariats développés par le CNQSP avec des sociétés savantes de psychiatrie, dont l'ACESM, ont permis la mise en œuvre de programmes de DPC conciliant les méthodes requises par la HAS et les attentes des professionnels en matière d'amélioration de leur pratique.

L'approche développée par le CNQSP-ODPC vise, en effet, à permettre au professionnel de santé de rester maître des champs d'amélioration qu'il est seul à pouvoir repérer dans sa pratique.

MODALITES PRATIQUES DE PRISE EN CHARGE ET D'INSCRIPTION

La prise en charge du programme inclue dans ce cadre l'inscription à la manifestation scientifique organisée par l'association ACESM le samedi 21 novembre 2015, permettant la validation de vos obligations annuelles de DPC dépendant de votre mode d'exercice :

- Pour les libéraux : le montant est de 720 € (Equivalent 1 journée). Un chèque de caution non encaissé de 300 € vous sera demandé. Une fois le programme de DPC finalisé et validé, vous percevrez une indemnité correspondant à l'« Equivalent 1 journée » de DPC.

Pour les salariés (Hospitalier ou autres) : le montant de 720 € (Equivalent 1 journée) est pris en charge par votre établissement après accord préalable du service formation dans le cadre d'une convention de DPC

INDEMNISATION PAR L'OGDPC POUR LES MEDECINS LIBERAUX

Une fois le programme finalisé et validé, l'OGDPC vous versera directement une indemnité de 345 € (Equivalent 1 journée) dans le cadre de ce DPC.

INSCRIPTION PROGRAMME DPC

- Sur le site : www.cnqsp.org
- Via la fiche jointe

VOS CONTACTS POUR LE DPC

Eric DUCOS (ericducos@gmail.com)
Hélène THORNE (hthorne.cnqsp@gmail.com)
<http://www.cnqsp-dpc.org/inscriptions/15871500124-S1.php>

VOS CONTACTS POUR L'ASSOCIATION ET PARTIE COGNITIVE

Pr Patrick MARTIN : patrickmmartin@ymail.com
Dr Fabrice SISCO : fabrice.sisco2@wanadoo.fr

Programme DPC n°1587 1500124

- **Durée du programme** : Equivalent 1 journée
- **Format** : Présentiel et non présentiel

ETAPE 1 :

Participation au congrès organisé par l'association ACESM le samedi 21 novembre 2015 :
Gestion des problèmes de santé mentale et leurs conséquences au travail

Résumé :

Ce DPC examine efficacement la situation clinique se référant à ce thème et la manière d'y répondre de façon adaptée.

- Depuis plusieurs années, le concept d'équité absolue entre les sexes que se soit dans le cadre des pathologies mentales, en milieu professionnel ou sociétale à généré des débats et problématiques qui ont augmenté de façon considérable et constituent un des enjeux majeurs auxquels doivent présentement faire face les acteurs et les autorités de santé.

- Les médecins et les organismes qui aspirent à une prise en charge de cette problématique se heurtent cependant à un obstacle de taille. Ils disposent de peu d'outils dont l'efficacité a été démontrée. En outre, ils ont difficilement accès à une démarche stratégique qui ait fait ses preuves. Les diverses solutions empruntées jusqu'ici ne sont pas parvenues à définir de méthode pour établir un diagnostic de la situation et mettre sur pied une démarche spécifique aux problèmes rencontrés.

- En suivant ce programme DPC les éléments susceptibles de modifier votre pratique seront apportés par :
 - l'avancée des données issues des neurosciences

- la prise en charge des troubles liés à la sexualité dans le cadre des pathologies mentales
- les modalités de prise en charge à privilégier et le suivi des soins
- des données de prévention et curatives seront abordées
- le choix des traitements psychotropes ou non et la gestion des effets secondaires

Descriptif de la 1^{ère} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : Homme femme, sexe et le cerveau

- **Durée :** 0h30
- **Date :** 21 novembre 2015
- **Intervenant :** Dr Jean-Albert Meynard (La Rochelle)

Descriptif de la 2^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : La sexualité, le couple et la bipolarité

- **Durée :** 0h30
- **Date :** 21 novembre 2015
- **Intervenant :** Dr Mocrane Abbar (Nîmes)

Descriptif de la 3^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : Sexe : les médicaments qui gâchent la fête

- **Durée :** 0h30
- **Date :** 21 novembre 2015
- **Intervenant :** Pr Patrick Martin (Paris)

Descriptif de la 4^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : Schizophrénie : influence du genre et du sexe

- **Durée :** 0h30
- **Date :** 21 novembre 2015
- **Intervenant :** Pr Pierre Vidailhet (Strasbourg)

Descriptif de la 5^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : L'addiction au sexe : c'est une maladie ? & Le libertinage : un érotisme cérébral

- **Durée :** 1h15
- **Date :** 21 novembre 2015
- **Intervenants :** Pr Amine Benyamina (Villejuif), Pr Marie-Hélène Ferrandini (Bastia)

Descriptif de la 6^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : Le sexe des émotions

- **Durée** : 0h30
- **Date** : 21 novembre 2015
- **Intervenant** : Pr Eric Fakra (Saint-Etienne)

Descriptif de la 7^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : Suicide : homme ou femme ?

- **Durée** : 0h30
- **Date** : 21 novembre 2015
- **Intervenant** : Pr Philippe Courtet (Montpellier)

Descriptif de la 8^{ème} Thématique :

Format : Présentiel

Titre : Sexualité, société et pathologies mentales

- **Durée** : 1h00
- **Date** : 21 novembre 2015
- **Intervenants** : Dr Jean-Pierre Denis (Bastia), Dr François Conraux (St-Dié-des-Vosges)

Descriptif de la 9^{ème} Thématique :

Format : Non présentiel

- **Ouvrage**

Titre : «Le sexe du cerveau : Hommes/Femmes : les vraies différences » par le Docteur Jean-Albert Meynard, paru aux Editions Archipel.

ETAPE 2 :

Analyse et amélioration des pratiques (Non présenteielle) : A la suite du congrès, vous devrez mener un travail d'auto analyse de vos pratiques en définissant votre propre critère d'amélioration dans le cadre de votre exercice.

Pour ce faire, un médecin référent assure une intervention en direct pour vous aider :

- à définir votre choix d'indicateur et les actions qui s'y rattachent dans le respect des méthodes définies par l'HAS, afin de pouvoir mesurer une évolution,
- à répondre à vos questions cliniques ou méthodologiques,
- vous donner les informations nécessaires pour la validation de votre DPC
- in fine transmettre les informations pour valider votre DPC